



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 23 janvier 2015

N° 587



Démographie

Espérance de vie : l'écart femmes/hommes se réduit

Selon les chiffres provisoires de l'Insee pour 2014 (hors Mayotte), l'espérance de vie à la naissance est de 85,4 ans pour les femmes et de 79,2 ans pour les hommes. En dix ans, l'espérance de vie des femmes a progressé de 1,6 an ; celle des hommes de 2,5 ans. L'écart femmes/hommes tend à se réduire : il s'établit à 6,2 ans en 2014, contre 7,1 ans en 2004 et 8,2 ans en 1994.

Au sein de l'Union européenne, c'est en Espagne que l'espérance de vie est la plus élevée pour les femmes (85,5 ans en 2012 – la France est deuxième ex-aequo avec l'Italie), et c'est en Suède qu'elle est la plus élevée pour les hommes (79,9 ans 2012).

À 60 ans, l'espérance de vie est de 27,7 ans pour les femmes et de 23,2 ans pour les hommes. Depuis 2004, l'espérance de vie pour les femmes a progressé de 1,2 an ; celle pour les hommes de 1,7 an. Là également, l'écart femmes/hommes tend à se réduire : il était de 5 ans en 2004 et il est de 4,5 ans en 2014.

En 2012, au sein de l'Union européenne, l'Espagne et la France avaient la plus forte espérance de vie à 60 ans pour les femmes. Pour les hommes, les Espagnols, les Italiens et les Suédois, ainsi que les Français, se partagent la première place.

Source : Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, [« Bilan démographique 2014 : des décès moins nombreux »](#), Insee Première n° 1532 de janvier 2015 (4 pages).



De mai 2013 à décembre 2014, plus de 17 500 couples de même sexe se sont mariés

Entre la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (mai 2013) et décembre 2014, on estime que plus de 17 500 couples de même sexe ont célébré leur mariage en France : 7 500 en 2013 et 10 000 en 2014.

Sur l'ensemble de l'année 2013, 59 % des couples étaient masculins. Pour l'année 2014, on estime à 54 % la part des mariages de couples d'hommes.

L'âge des mariés de même sexe a diminué entre 2013 et 2014. La moyenne d'âge était en 2013 de 43 ans pour les femmes et de 50 ans pour les hommes. En 2014, la moyenne d'âge des époux décroît, surtout après le premier trimestre. Sur l'ensemble des mariages de l'année, on estime à 41 ans en moyenne l'âge des épouses et à 46 ans celui des époux. Les écarts d'âge entre conjoints de même sexe se sont par ailleurs réduits entre 2013 et 2014, passant de 5,4 ans à 5,1 ans pour les femmes et de 8 ans à 7,4 ans pour les hommes.

En 2013, 23 % des mariages de personnes de même sexe ont été célébrés dans les villes de plus de 200 000 habitants (9 % pour les personnes de sexe différent), dont 14 % à Paris ; 23 % l'ont été dans les communes de moins de 2 000 habitants (26 % pour les personnes de sexe différent).

En 2013, 3 560 communes ont célébré au moins un mariage entre conjoints de même sexe ; en 2014, on estime ce chiffre à 4 000. De mai 2013 à fin décembre 2014, ce sont ainsi plus de 6 000 communes qui ont célébré au moins un mariage entre personnes de même sexe.

Source : Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, [« Bilan démographique 2014 : des décès moins nombreux »](#), Insee Première n° 1532 de janvier 2015 (4 pages).



À vos agendas

Le dimanche 25 janvier, à Andouillé Hommage à Jean-Baptiste Heslot

Jean-Baptiste Heslot, né en 1808 à Mayenne, est ordonné prêtre en 1831. Il enseigne pendant douze ans au petit séminaire de Précigné (Sarthe) ; il est nommé curé à Saint-Pierre-sur-Orthe, puis, en 1847, à Andouillé. Dès son arrivée, il se préoccupe du problème que constitue la mendicité. Pour lui, les mendiants ne peuvent pas aller chercher du travail puisqu'ils doivent quêter quotidiennement pour leur nourriture ; en outre, les riches passent ainsi beaucoup de temps pour répondre aux besoins de ces mendiants. Il propose au Bureau de bienfaisance de faire le recensement des pauvres et également d'organiser les dons que les riches leur octroient.

Andouillé compte quelque 3 200 habitants et, parmi ceux-ci, un peu plus de 430 ont besoin d'être aidés. Sous l'impulsion du curé Heslot, chaque bienfaiteur s'engage à fournir du pain, par semaine ou quinzaine, à une personne ou à une famille en particulier, et à essayer de lui trouver du travail. Le pauvre doit être reconnu comme un « frère ».

Le dimanche 25 janvier, à 14 h 30, à l'église d'Andouillé, la paroisse Saint-Mathieu-sur-Mayenne organise une présentation de l'abbé Heslot et de son action innovante pour lutter contre la mendicité. Dix panneaux d'exposition vont présenter le règlement du Bureau de bienfaisance, la situation localement des personnes pauvres, l'aide qui leur est accordée, des bilans, des comptes... Cette exposition sera visible jusqu'au 2 mars, tous les jours, de 9 h à 17 h, sauf lors des cérémonies religieuses, à l'église d'Andouillé.

L'édifice accueillera d'autres expositions tout au long de l'année (ATD Quart-Monde, Secours Catholique...). Toujours en lien avec l'abbé Heslot, trois soirées sont prévues, dont deux organisées en partenariat avec la commune d'Andouillé : la pauvreté dans l'histoire (avril) et la pauvreté aujourd'hui et les pistes pour la résoudre (automne).

C'est aussi l'occasion de découvrir [les vitraux de l'église](#) : on est sur une autre thématique, mais l'abbé Heslot est le commanditaire de ces vitraux.

Du 17 au 31 mars, en Mayenne 19^e édition des Reflets du cinéma : le Japon

Chaque année depuis 1997, Atmosphères 53 organise le festival départemental « Reflets du cinéma », qui implique l'ensemble des salles mayennaises et réunit régulièrement plus de 24 000 spectateurs.



L'objectif principal est de « faire découvrir au public mayennais des cinématographies étrangères et/ou différentes au travers d'une cinquantaine de courts et longs métrages récents (...), sans jamais transiger avec l'exigence de qualité ».

La programmation s'articule principalement autour de films récents, précise Atmosphères 53, présentés en version originale sous-titrée en français. Ces films sont pour la plupart inédits en Mayenne ou présentés en avant-première. Ils sont souvent accompagnés de rencontres avec des invités, ou d'introduction par l'équipe d'Atmosphères 53. Chaque année, figurent également dans la programmation, des conférences, des expositions, des spectacles...

Après ces dernières années la Chine (2011), l'Argentine (2012), les Peuples sans frontière (2013) et l'Allemagne (2014), Atmosphères 53 a choisi pour 2015 le Japon.

« L'histoire du cinéma japonais, explique Atmosphères 53, est d'une richesse et d'une diversité impressionnante. L'aventure a commencé très tôt puisque les frères Lumière ont exporté le cinéma au Japon en 1896, un an après sa naissance en France. Son développement a été très rapide malgré le terrible tremblement de terre qui a mis à terre les studios en 1923. La reconnaissance internationale sera assez tardive et il faudra attendre les années 50 et même les années 60 pour que des auteurs comme Yasujiro Ozu, Kenji Mizoguchi, Mikio Naruse et bien entendu Akira Kurosawa (Lion d'or pour Rashômon au Festival de Venise en 1951) soient découverts par les cinéphiles en France »...

Dates à retenir : du 17 au 31 mars. Ouverture du festival le mardi 17 mars, au Cinéville, à Laval, avec la projection en avant-première du film *Seventh Code*, de Kiyoshi Kurosawa (1 heure, 2014).

 « Même en cette période de chômage élevé, des pénuries d'effectifs et de compétences persistent sur le territoire. Trois raisons peuvent expliquer ce paradoxe. La première résulte d'un besoin de compétences rares sur le marché du travail. L'évolution technologique se heurtant souvent à l'insuffisance de formations proposées, l'écart se creuse entre les besoins des entreprises et les compétences réelles des salarié(e)s. La seconde raison est liée à la persistance de stéréotypes qui limitent le "champ des possibles" en matière de recrutement, excluant des compétences du seul fait de l'âge, du genre, de l'origine, du handicap... des candidat(e)s à l'embauche. Une troisième raison est liée aux besoins de temps de travail spécifiques des entreprises (saisonnier, fragmenté, partiel...) qui ne leur permettent pas de proposer un contrat à durée indéterminée à temps plein, garant de la satisfaction d'un besoin humain fondamental : la sécurité ».

Parmi les solutions possibles, les auteures mentionnent en tout premier lieu la formation, et elles invitent les entreprises à oser « recruter autrement ».

Gwénaëlle Poilpot-Rocaboy, professeure à l'université de Bretagne Sud, et Anne Joyeau, maître de conférences à l'IGR-IAE de l'université de Rennes, « Entreprise : osons recruter autrement » (point de vue), *Ouest-France* du 19 janvier 2015.